

24/04/2018



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE FREJUS

POLE VIE DES QUARTIERS
SERVICE DEMOCRATIE LOCALE

CS/BGV

CONSEIL DE QUARTIER DE L'ESTEREL

Date : Mardi 24 avril 2018 à 18 h 30

Lieu : Salle polyvalente –

CR 2

PRESENTS :

Elus :

M. RACHLINE, Maire

M. AUREILLE, Adjoint au Maire, délégué au quartier de l'Esterel

M. PIPITONE, Adjoint au Maire délégué à la Démocratie Locale et à la Vie Associative

M. RENARD, Adjoint au Maire délégué à la Sécurité

Police Nationale :

Mme FONTAINE, Commissaire Divisionnaire - Police Nationale

M. COFINO-GARCIA, Chef d'Etat-Major - Police Nationale

Fonctionnaires de la Ville :

M. ALPOZZO, Directeur des Interventions Techniques

Mme GAMBE DE VERGNES, Service Démocratie Locale

M. JOUNIAUX, Chef de Cabinet du Maire

Mme RIBBE, Directrice du Service Communication

M. SABBAH, Directeur Pôle Vie des Quartiers

M. TRENAC, Directeur Général des Services Techniques

Membres du Conseil de Quartier :

Mmes JACQUELARD, GLUCK, MARTINEZ

MM. ALCARAZ, BARSIMEE, BELLYNCK, CHAUVIN,

Absents excusés :

M. BEAUMONT, Adjoint au Maire, délégué aux Travaux

M. EYGAZIER, Directeur de la Police Municipale

Ordre du jour :

1. Sécurité
2. Propreté – Entretien
3. PPRIF – PLU
4. Projets du Conseil de quartier
5. Projets de la ville
6. Questions diverses

I. SECURITE

- Statistiques présentées par la Police Nationale et la Police Municipale
- Sécurité du quartier : vitesse, stationnement ...
- Citoyens Vigilants

II. PROPRETE – ENTRETIEN

- Point sur les travaux réalisés et à venir : Réfection du terrain de boules, entretien de la Salle Polyvalente de l'Esterel, sécurité au niveau de l'auberge des Adrets (route et caniveaux), entretien des fossés et des bordures de la RDN7, nettoyage des îlots centraux en béton de la RD7, rambardes de l'escalier salle polyvalente...

III. PRIFF et révision du PLU

IV. PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER

- Agrandissement de la Salle Polyvalente
- Projet de Fête de quartier

V. PROJET DE LA VILLE

- Remplacement des locaux des Services Techniques jouxtant la Base Nature

VI. QUESTIONS DIVERSES

M. Patrick Barsimee, président du conseil de quartier de l'Esterel quartier comprenant les domaines de l'Auberge des Adrets, de St Jean de l'Esterel, de St Jean de Cannes et du Petit St Jean, procède, avant l'énoncé de l'ordre du jour à un rapide tour de table des élus et responsables de service présents

I - SECURITE

Statistiques présentées par la Police Nationale et la Police Municipale

La commissaire Béatrice Fontaine, accompagnée du major Patrick Cofino, fait part du bilan de la sécurité routière :

- 1493 verbalisations pour excès de vitesse sur le secteur. La commissaire assure que les efforts de la Police continueront en ce sens, le problème de sécurité du quartier étant les cambriolages
- Vague importante de cambriolages, (la seule délinquance sur le quartier) , 10 cambriolages l'année dernière et 3 depuis le début de l'année pour le premier trimestre
- Un accident de moto, grave sur le secteur

Nuisance sonore : M. Barsimee fait savoir que des résidents du quartier ont signalé des nuisances sonores (musique assez forte) au petit St Jean, domaine des Oliviers, domaine du Roi Fahd . La police nationale a été avertie.

On fait savoir que la tranquillité publique est du domaine de la Police Municipale.

M. Eygazier, Directeur de la Police Municipale, se tiendra à la disposition des habitants si des problèmes de tapage nocturne devaient se reproduire. À ce moment-là, la police municipale interviendrait.

Sécurité du quartier : vitesse, stationnement ...

On fait savoir qu'en matière de sécurité routière, deux panneaux flash (indiquant la vitesse) vont être installés dans les semaines qui viennent.

Citoyens Vigilants

Mme la Commissaire trop peu de personnes signalent à la police des faits, malgré le dispositif des Citoyens Vigilants,

II - PROPRETE – ENTRETIEN

Point sur les travaux réalisés et à venir :

- réfection du terrain de boules : il a été réalisé sous la direction de M. Sabbah, Directeur du Pôle Vie de quartier
- rambardes de l'escalier de la salle polyvalente : elles seront installées des deux côtés, avec une rambarde inférieure pour les enfants.
- flèches sur les ilots de l'Espéoutier, jusqu' à St Jean de Cannes : tout a été réalisé.
- la municipalité va refaire l'entretien de la salle, qui depuis sa construction, est devenue vétuste
- problèmes avec les rambardes du côté du parking des écoles, elles étaient descellées, cela a été fait
- la sécurité routière à l'Auberge des Adrets : les caniveaux ont été nettoyés
- l'ilot domaine des Espéoutier, mal entretenu : Mme Gluck a signalé des pierres sur le trottoir : a été nettoyé avec M. Sebastien Lux, agent d'entretien sur le secteur
- l'abri bus installé au mois de novembre met en sécurité des enfants

M. Le maire fait savoir, en ce qui concerne des demandes de sécurité, de ne pas hésiter à joindre M. Sabbah et M. Alpozzo directement.

PRIFF et révision du PLU :

M. Aureille informe, au sujet du PRIFF et du PLU, particulièrement pour le parc Résidentiel que deux réunions vont avoir lieu :

- en mai se tiendra une réunion informelle avec l'Etat
- en octobre une réunion plus importante concernera la contractualisation du PLU

M. Le maire annonce : en fin d'année on devrait avoir fait valider le nouveau plan local d'urbanisme par les Services de l'Etat, après enquête publique.

Pour information les Services de l'Etat sont assez ouverts sur le « hameau nouveau » les négociations sont en bonne voie.

M. Alcarraz dans le cadre du PPRIF : que prévoit-on de faire pour lutter contre les incendies, les particuliers reçoivent des courriers pour débroussailler, il déplore qu'il n'y ait aucune information sur la protection incendie et désire avoir des informations sur les poteaux incendie.

M. Trenac répond à M. Alcarraz : au sujet du lotissement de St Jean de Cannes, ce qui compte pour l'accord d'un permis de construire c'est la validation d'un poteau incendie dans un fichier de l'Etat qui s'appelle un fichier Democra . Pour se mettre en conformité, il faut que la borne soit déclarée par un bureau agréé cela coûte 100 €, ce qui permet d'avoir une attestation pour savoir que le poteau est en règle.

Mme Martinez en ce qui concerne la révision du PLU en 2017 lors du débat d'orientation budgétaire, il a effectivement été évoqué la naissance d'un hameau, commune de St Jean de Cannes. Elle désire connaître le nombre de logements.

M. Le maire répond qu'il ne peut donner d'information (le PLU) n'étant pas validé par les Services de l'Etat. Les services de la Ville vont faire des propositions d'ici les prochaines semaines, et peuvent être consultés au Service de l'Urbanisme en mairie * et ce service donnera toutes les indications nécessaires

*Service Urbanisme – Hôtel de Ville, Place Formigè, ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00, téléphone : 04 94 17 66 43

PROJETS DU CONSEIL DE QUARTIER

Agrandissement de la Salle Polyvalente

Travaux de remise à neuf de la salle polyvalente. M. Le Maire explique que c'est un chantier qui lui tient à cœur, une demande qu'il juge utile et nécessaire. Cela représente un budget de plus de 100.000 €, entre les peintures, la façade, la climatisation, la sécurisation... » Les travaux devraient débuter en septembre.

Projet de Fête de quartier

Le président du conseil évoque la possibilité de faire une fête de quartier dans le courant du mois de septembre. Il fait savoir que ce sera un moment qui se voudra chaleureux et convivial, avec un bal, un concours de pétanque, un repas (pistou) ? I

M. Aureille demande au président de recueillir des propositions des riverains

M. Barsimee propose d'organiser cette fête vers la deuxième semaine de septembre, les samedi et dimanche 22,23 ou 29 et 30 .

M. Le Maire approuve et donnera l'occasion de faire venir les élus et les présidents des autres conseils. pour échanger, faire connaissance. M. Le maire a conscience que ce quartier est éloigné géographiquement mais la considération pour ce quartier est la même que pour les autres.

Question Diverses

On désire savoir à quel moment la fibre et l'ADSL sera installée à St Jean de Cannes

M. Le maire répond qu'Orange s'est engagé à recouvrir l'intégralité de la ville, horizon 2020, 2021,

Remplacement des locaux des services techniques : vétustes pour les reconstruire à neuf et pour développer l'économie et le tourisme en dehors de la saison.

Question Diverses

M. Bellinck fait savoir que sur le dossier Veolia , il n'a pas obtenu de réponse depuis février 2018 . Une demande qui concerne un secteur du parc qui souhaite l'installation d'une citerne de 120 m3. Il a été demandé un devis supervisé par l'Etat. Cette question est à poser par la CAVEM (en attente d'un accord pour réaliser ce travail)

M. Trenac fait savoir que la Ville a écrit à la CAVEM et a ce jour la Ville n'a pas obtenu de réponse . Dans ce courrier on demande la participation (à savoir qu'ils ne sont pas tenus à le faire)

Fin de la séance 21h00